

54 tâches à cocher, de 12 mois avant le mariage jusqu'aux remerciements, avec le piège à éviter à chaque étape. Imprimez, affichez sur le frigo, cochez à deux.

12 MOIS AVANT, OU PLUS : LE CADRE : BUDGET, DATE, LIEU

Le piège : Signer un lieu sans savoir s'il impose son traiteur.

- ☐ Fixer le budget global et décider qui paie quoi
- ☐ Retenir deux ou trois dates possibles, pas une seule
- ☐ Estimer le nombre d'invités, avec une liste A et une liste B
- ☐ Visiter puis réserver le lieu de réception
- ☐ Faire écrire au contrat si le lieu impose des prestataires
- ☐ Appeler la mairie : délai de dépôt du dossier et créneaux libres
- ☐ Cérémonie religieuse ou laïque : contacter la paroisse ou l'officiant
- ☐ Choisir vos témoins : deux à quatre, tous majeurs

10 À 8 MOIS AVANT : LES PRESTATAIRES QUI PARTENT LES PREMIERS

Le piège : Attendre : les samedis de mai à septembre se remplissent un an à l'avance.

- ☐ Réserver le traiteur, après dégustation
- ☐ Réserver le photographe, et le vidéaste si vous en voulez un
- ☐ Réserver le DJ ou le groupe
- ☐ Envoyer un save the date aux invités qui viennent de loin
- ☐ Commencer les essayages de la robe : confection et retouches prennent des mois
- ☐ Bloquer des chambres près du lieu pour les invités éloignés

7 À 5 MOIS AVANT : LE DÉCOR, L'ANIMATION, LES PAPIERS

Le piège : Oublier le notaire : sans son certificat, le dossier de mairie est incomplet.

- ☐ Choisir le fleuriste et arrêter la décoration
- ☐ Réserver l'animation : photobooth, jeux, surprise des témoins
- ☐ Commander les alliances, gravure comprise
- ☐ Choisir le costume
- ☐ Contrat de mariage : prendre rendez-vous chez le notaire
- ☐ Choisir et commander les faire-part
- ☐ Réserver le voyage de noces et vérifier la validité des passeports

4 À 3 MOIS AVANT : LES INVITATIONS ET LE DOSSIER DE MAIRIE

Le piège : Demander l'acte de naissance trop tôt : il doit avoir moins de 3 mois au dépôt.

- ☐ Envoyer les faire-part, avec une date limite de réponse
- ☐ Déposer le dossier de mariage complet à la mairie
- ☐ Passer l'audition commune devant l'officier d'état civil
- ☐ Faire les essais coiffure et maquillage
- ☐ Ouvrir la liste de mariage ou la cagnotte
- ☐ Caler les dates de l'EVJF et de l'EVG avec les témoins
- ☐ Organiser le transport des mariés et les navettes des invités
- ☐ Commander le gâteau ou la pièce montée

2 MOIS À 1 MOIS AVANT : LES CHIFFRES DÉFINITIFS

Le piège : Donner un nombre de couverts au traiteur sans les régimes alimentaires.

- ☐ Relancer les invités qui n'ont pas répondu et arrêter la liste
- ☐ Faire le plan de table, régimes alimentaires et allergies compris
- ☐ Confirmer le nombre de couverts au traiteur
- ☐ Écrire le déroulé minute par minute et l'envoyer aux prestataires
- ☐ Écrire vos vœux ou votre discours
- ☐ Dernier essayage de la robe et du costume
- ☐ Donner au DJ les morceaux clés : entrée, première danse, gâteau
- ☐ Vérifier que les bans sont bien publiés (10 jours d'affichage)
- ☐ Porter les chaussures à la maison pour les assouplir

2 SEMAINES À 1 SEMAINE AVANT : LES SOLDES ET LE PLAN B

Le piège : Rester le seul contact des prestataires le jour J.

- ☐ Régler les soldes et préparer les enveloppes des prestataires
- ☐ Désigner une personne-relais que les prestataires appelleront à votre place
- ☐ Confirmer le plan B en cas de pluie
- ☐ Préparer le kit d'urgence : épingles, fil, pansements, mouchoirs
- ☐ Récupérer la robe, le costume et les alliances
- ☐ Faire les valises du voyage de noces

LA VEILLE ET LE JOUR J : DÉLÉGUER, PUIS PROFITER

Le piège : Partir à la mairie sans les pièces d'identité des témoins.

- ☐ Déposer la décoration, le plan de table et le livre d'or au lieu
- ☐ Confier les alliances à un témoin
- ☐ Réunir les pièces d'identité des mariés et des témoins
- ☐ Confier votre téléphone à la personne-relais
- ☐ Prendre un vrai petit-déjeuner : la journée sera longue

APRÈS LE MARIAGE : LA LISTE QU'ON OUBLIE TOUJOURS

Le piège : Laisser passer six mois avant les remerciements.

- ☐ Rendre le matériel loué : borne photo, mobilier, vaisselle
- ☐ Envoyer les remerciements dans les trois mois
- ☐ Signaler le mariage aux impôts, à la CAF, à la banque et à l'employeur
- ☐ Sauvegarder les photos à deux endroits différents
- ☐ Laisser un avis aux prestataires qui l'ont mérité